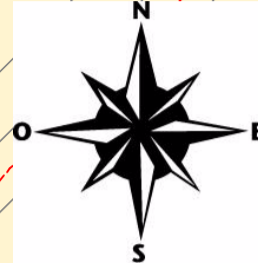
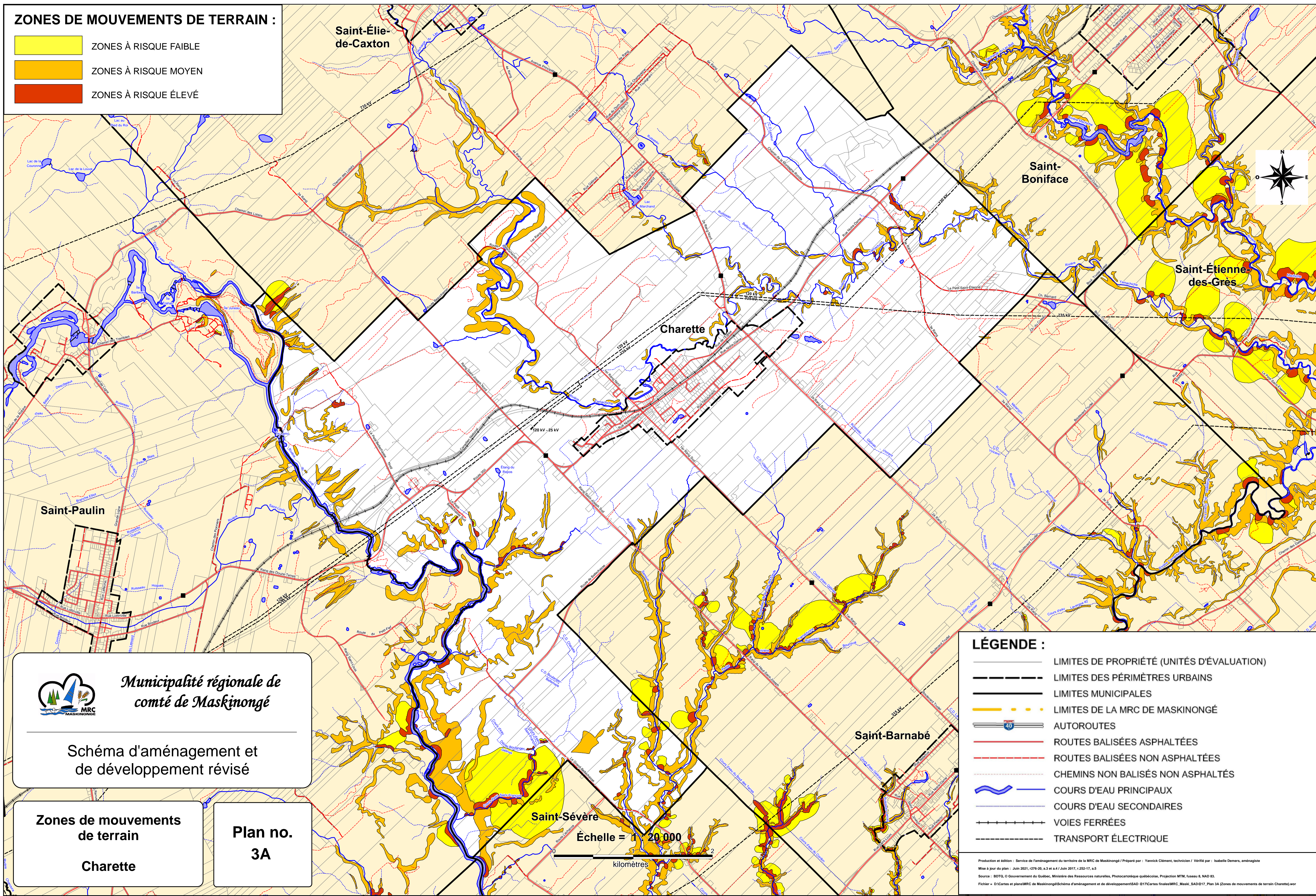


**ZONES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN :**

- ZONES À RISQUE FAIBLE
- ZONES À RISQUE MOYEN
- ZONES À RISQUE ÉLEVÉ



Saint-Paulin

Saint-Élie-de-Caxton

Saint-Boniface

Saint-Étienne-des-Grès

Charette

Saint-Barnabé

Saint-Sévère



*Municipalité régionale de  
comté de Maskinongé*

Schéma d'aménagement et  
de développement révisé

Zones de mouvements  
de terrain  
**Charette**

Plan no.  
**3A**

Échelle = 1/20 000  
kilomètres

**LÉGENDE :**

- LIMITES DE PROPRIÉTÉ (UNITÉS D'ÉVALUATION)
- LIMITES DES PÉRIMÈTRES URBAINS
- LIMITES MUNICIPALES
- LIMITES DE LA MRC DE MASKINONGÉ
- AUTOROUTES
- ROUTES BALISÉES ASPHALTÉES
- ROUTES BALISÉES NON ASPHALTÉES
- CHEMINS NON BALISÉS NON ASPHALTÉS
- COURS D'EAU PRINCIPAUX
- COURS D'EAU SECONDAIRES
- VOIES FERRÉES
- TRANSPORT ÉLECTRIQUE

Production et édition : Service de l'aménagement du territoire de la MRC de Maskinongé / Préparé par : Yannick Clément, technicien / Vérifié par : Isabelle Demers, aménagiste  
Mise à jour du plan : Juin 2021, 2276-20, a.3 et a.4 / Juin 2017, 1252-17, a.5  
Source : BDTQ, © Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Photocartographie québécoise, Projection MTM, fuseau 8, NAD 83.  
Fichier : D:\Cartes et plans\MRC de Maskinongé\Schéma d'aménagement et de développement\SAD @17\Cartes finales\MRC Maski\_SAD@17\_Plan 3A (Zones de mouvements de terrain Charette).wor